édition n°5

Nouvelles d'écoles et de circonscriptions…

Nombre d'élèves en ULIS école

Le BO du 27 août 2015 transforme les CLIS en *ULIS écoles*. Le texte stipule : "*l'effectif des ULIS écoles est limité à 12 élèves. Toutefois l'IA peut décider de limiter l'effectif d'une ULIS donnée à un nombre sensiblement inférieur…*". **Le SNUipp-FSU Oise intervient pour le respect de ce texte**… Dans notre département, 13 ULIS écoles sont à 13 élèves…

Remplacement des maîtres : le potentiel de remplacement diminué

L'administration ne compense pas les postes des titulaires remplaçants qui, comme leurs collègues adjoints, font valoir leurs droits : temps partiel, congé de maternité. En conséquence, cela diminue les capacités de remplacement. Dans la circonscription de Clermont, c'est l'équivalent de 2,75 postes qui manque en ce début d'année. Quand on sait que cette circonscription était en haut du classement l'année dernière pour le nombre de jours de classe non remplacés (512), on peut nourrir quelques inquiétudes pour cette année scolaire…

Orientation des élèves des ULIS école

Le SNUipp/FSU de l'Oise a été interpellé par la profession concernant la sortie des Ulis école des enfants nés en 2005. Il a donc rappelé à la direction départementale et l'IEN-ASH que « l'ensemble des partenaires (famille, équipe éducatives, etc.) s'apprêtait à préparer les orientation des élèves nés en 2004 » mais que cette orientation ne pouvait être systématisée à tous les élèves nés en 2005 ! « Les membres des ESS étaient à même de juger, en fonction de la situation de chaque enfant de l'opportunité d'une orientation ». La marche arrière enclenchée, la réponse de l'IEN fut immédiate auprès des enseignants référents: « il n'y a pas de généralisation » de cette orientation pour les élèves nés en 2005 !

N'hésitez pas à contacter le SNUipp de l'Oise pour abonder les brèves de la prochaine presse syndicale !

Adhérer au SNUipp/FSU de l'Oise c'est renforcer l'outil syndical de toute la profession !

Rendez-vous sur :

adherer.snuipp.fr/60

ou compléter le bordereau en encart à cette presse !

Se syndiquer, c'est important !

Le SNUipp ne reçoit pas de subvention de l'État, il vit seulement des cotisations de ses adhérents. Ses délégués des personnels interviennent pour défendre les intérêts de toute la profession. Cela demande des moyens financiers (presse, téléphone, matériel, envois postaux) du temps pour effectuer les démarches, régler des litiges, organiser les luttes.

POUR la défense des droits individuels et collectifs ;

POUR la transformation de l'école en étant force de propositions ;

POUR une réflexion élargie aux problèmes de société,

Continuez d'adhérer au SNUipp/FSU de l'Oise !

Quelques dates importantes…

Mercredi 14 octobre	RIS de rentrée – centre socio culturel Wenceslas Coutellier (Clermont) – voir page 2
Mercredi 4 novembre	Dernier jour pour envoyer sa demande de congé pour le stage de formation syndicale du 04/12
Jeudi 3 décembre	CAPD des promotions (envoyer avant le 2 décembre la fiche de contrôle syndical papier ou numérique)
Vendredi 4 décembre	Stage de formation syndicale – Bourse du travail de Creil - voir page 6